

Editorial

« Le XX^e siècle était celui du progrès de la science. Le XXI^e sera celui du progrès des catastrophes ». Cette prophétie du philosophe PAUL VIRILIO semble se réaliser, d'autant plus que notre société refuse de plus en plus le risque, ce qui conduit à considérer comme catastrophe des accidents qui auraient probablement été acceptés comme l'expression d'une fatalité inéluctable au XIX^e siècle.

En effet notre société, qui aspire à une « quiétude » empreinte d'individualisme (syndrome NIMBY « *not in my backyard* ») dans un monde de plus en plus global et incertain, refuse le risque. Paradoxalement cette exigence collective d'un niveau de sécurité maximal cohabite avec une demande individuelle de liberté et de performance optimale en matière sanitaire.

Cette revendication du risque nul a érigé en phénomène social majeur le principe de précaution, qui en une vingtaine d'années a acquis le droit d'être inscrit dans la constitution française. Dans le rapport des Prs. P. KOURILSKY et G. VINEY remis au premier ministre le 15 octobre 1999 il est écrit : « *le principe de précaution ne doit pas être interprété comme une recommandation systématique d'abstention... La précaution ne saurait, en effet, sauf à se méprendre sur le sens du principe, être assimilée à une existence irréaliste du risque zéro. Elle commande d'évaluer la gravité des risques et leur probabilité de se réaliser, et impose une vigilance toute particulière, non seulement pour préparer la décision – d'agir ou de ne pas agir – mais aussi pour en suivre les conséquences. Il faut donc être en mesure de surveiller l'évolution de la situation et de circonscrire, gérer, et atténuer tout risque qui pourrait apparaître* ».

Ce texte écrit dans le contexte des accidents liés à l'exploitation industrielle et des dangers plus ou moins avérés du progrès scientifique,

s'applique aussi parfaitement au contexte des soins et de l'hygiène hospitalière.

Nos contemporains réclament des performances toujours accrues et, attendent de la médecine qu'elle résolve les problèmes les plus complexes et s'enthousiasment pour les innovations. Ce processus de progrès se révèle porteur de nouveaux dangers, et le risque qui y est associé apparaît inacceptable. Sans intervention le malade serait certainement décédé à plus ou moins brève échéance. Cette intervention lui a permis de survivre et d'espérer des jours meilleurs ; cela ne l'empêche pas d'être peu tolérant à l'égard de tout ce qui va lui apparaître comme une faute (infection) ou une contrainte. La gravité des accidents résiduels a tendance à s'accroître du fait même de l'augmentation des performances technologiques, ceci contribue certainement à rendre ce risque individuellement « inacceptable ».

Il existe des différences culturelles dans l'approche de la réglementation. La France et les pays du Sud de l'Europe ont tendance à surréglementer à l'échelon central, quitte à user localement de dérogations, tandis que les pays du Nord de l'Europe privilégient la pratique de recommandations et décentralisent l'assistance et l'évaluation auprès de structures associatives ou privées.

La France est seulement à l'aube de la prise en compte de ce phénomène « risque » dans le domaine hospitalier, et le document publié en janvier 2003 par l'ANAES « *Principes méthodologiques pour la gestion des risques en établissement de santé* » semble en être la première filière officielle. À la lecture de celui-ci on ne peut être que frappé par la différence sémantique qui apparaît immédiatement entre les gestionnaires des risques et ceux que nous appellerons pour simplifier les épidémiologistes et spécialistes de santé publique.

Pour les premiers les définitions suivantes sont proposées, d'essence « assurantielle » : « *Situation non souhaitée ayant des conséquences négatives résultant de la survenue*

d'un ou plusieurs événements dont l'occurrence est incertaine ».

« *Tout événement redouté qui réduit l'espérance de gain et/ou d'efficacité dans une activité humaine* ».

Pour les seconds, le risque est une probabilité d'occurrence d'un effet néfaste sur la santé lié à l'exposition à un danger physique, chimique ou microbiologique.

Le rôle d'un hygiéniste hospitalier est bien entendu de prévenir la survenue de ces événements néfastes, qu'ils soient des infections nosocomiales, mais aussi des effets liés à la radioactivité, aux produits toxiques ou au bruit. Il se doit donc d'être partie très prenante et active dans une politique d'identification et de prévention des risques. Dans ce cadre, nous ne pouvons que nous réjouir de la fructueuse collaboration nouée avec des sociétés et des individualités impliquées dans la thématique « gestion des risques ». Il convient cependant d'aller plus loin et de susciter des travaux communs, et c'est vers quoi la Société Française d'Hygiène Hospitalière s'emploiera dans le futur... Le premier pas devrait être de rapprocher les définitions et les conceptions, si l'on ne veut pas voir se développer dans nos hôpitaux deux démarches plus ou moins parallèles avec leurs propres structures et une communication aléatoire.

Il m'apparaît enfin nécessaire de préciser qu'en France la tendance est forte à employer le concept de coordination dans un sens purement vertical (chaque structure X, Y, Z travaille séparément et remonte ses informations au coordinateur sans vraie communication) alors qu'il faudrait lui préférer une vision transversale, réellement communicante.

Je vous présente tous mes vœux pour une période des fêtes de fin d'année, et mes meilleurs souhaits pour une heureuse année 2004 tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

Pr PH. HARTEMANN
Président

Le conseil scientifique

de la société française d'hygiène hospitalière

GRÂCE À LA VOLONTÉ DE QUELQUES PIONNIERS impliqués dans ce domaine, la Société française d'hygiène hospitalière est créée, il y a un peu plus de 20 ans, alors que se profilait dans l'hexagone la mise en place des structures de prévention des infections nosocomiales. Comme toute société savante, elle va se doter d'un conseil scientifique dont la mission générale est, ainsi que le précise la charte de fonctionnement adoptée en février 1998, « de garantir la qualité des productions en toute indépendance, impartialité et rigueur dans le cadre des bonnes pratiques déontologiques et scientifiques de la recherche ».

Six membres, élus par le conseil d'administration en son sein, constituent ce conseil scientifique et désignent un président. Le mandat des membres et du président est de deux années, renouvelable une fois. Dès 2000 le conseil scientifique a souhaité enrichir ses débats en s'adjoignant, par voie de cooptation, la présence d'un membre soignant paramédical invité permanent. C'est dans cet esprit que le conseil scientifique sollicite également la participation de personnalités reconnues pour leurs compétences et leurs travaux dans le domaine des infections nosocomiales et de l'hygiène hospitalière.

Les missions du conseil scientifique, qui s'inscrivent dans le cadre général de la proposition au conseil d'administration d'une politique de développement scientifique de la société, sont principalement de :

- Proposer les thèmes relatifs aux congrès de la société et d'assurer la gestion scientifique de ces congrès ; le conseil scientifique a la charge de choisir les sujets des conférences et des ateliers, de solliciter les intervenants, de désigner les membres du comité scientifique qui vont l'assister, notamment pour délibérer sur les propositions de communications soumises.
- Valider la mise en place des groupes de travail de la société et plus précisément leur thème, leur objectif, leur composition et leur méthode de travail ; les modalités de proposition et de constitution d'un groupe de travail font l'objet d'une procédure.
- S'associer à la réflexion sur les conférences de consensus ou d'experts organisés par la société ; un membre du conseil scientifique participe au comité d'organisation de ces conférences.
- Développer un programme de recherche en partenariat et d'en définir les modalités scientifiques ; ce domaine est celui qui mériterait probablement une réflexion plus approfondie afin d'en améliorer le fonctionnement.

Pour une liste exhaustive des publications antérieures de la société j'engage le lecteur à se rendre sur le site Web (www.sfhh.net).

Cette année, conformément à ses missions, le conseil scientifique :

- A finalisé le programme du traditionnel congrès de la société qui se tiendra à Montpellier les 10 et 11 juin 2004 ; annonce et appels à communication ont déjà été publiés. Il prépare aussi le programme scientifique du congrès de la société que la ville de Reims accueillera en 2005.
- A élaboré, avec le concours de membres de la société, un programme autour du thème « Hygiène hospitalière et pathologies virales émergentes » pour répondre à l'invitation des organisateurs de la RICAI (Paris, 4 et 5 décembre 2003) qui ont proposé à la SFHH un partenariat sous forme d'une session scientifique. Cette session est programmée pour le jeudi 4 décembre 2003 de 14 h 30 à 16 heures salle 342A au Palais des Congrès (Porte Maillot).
- A donné, entre autre, un avis sur le bionettoyage à l'aide d'appareils utilisant la vapeur ; il importe de rappeler cependant qu'aucun avis ne peut être donné par le conseil scientifique s'il n'a fait au préalable l'objet d'une demande auprès du conseil d'administration.
- A soumis, dans le cadre d'un appel d'offres de l'ANAES, deux projets d'élaboration de recommandations ; un des projets porte sur la « Prévention des infections liées aux cathéters courts veineux périphériques », l'autre concerne « L'utilisation des antiseptiques » ; les décisions de l'ANAES sont attendues pour la fin de l'année.
- Est impliqué à la conférence d'experts sur la « Qualité de l'air au bloc opératoire » dont les résultats seront présentés au congrès de juin et dans la conférence de consensus sur la « Gestion préopératoire du risque infectieux » qui aura lieu à Paris en mars 2004. ■

JOSEPH HAJJAR

Composition actuelle du conseil scientifique :

Président : JOSEPH HAJJAR (Valence)

Membres : MICHÈLE AGGOUNE (Paris), SERGE-LUDWIG AHO (Dijon), GILLES ANTONIOTTI (Aix les Bains), FRANÇOISE TISSOT-GUERRAZ (Lyon), BENOÎT LEJEUNE (Brest), XAVIER VERDEIL (Toulouse).

Missions

À L'INVITATION DE NOS AMIS TUNISIENS, PHILIPPE HARTEMANN et JEAN-CLAUDE LABADIE se sont rendus en Tunisie pour une mission d'enseignements et pour participer à diverses manifestations scientifiques du 13 au 23 octobre 2003.

Tout d'abord, ils ont apporté leur contribution pendant trois jours à la troisième session du II^e cours du Nord d'Hygiène et de Santé Environnementale organisée par la Direction Régionale de la Santé Publique de Bizerte sous la direction du Docteur RHIDHA HAMZA. Ce module était plus particulièrement consacré aux infections nosocomiales et les enseignements ont traité de l'audit en hygiène hospitalière, de la surveillance des infections nosocomiales, de l'isolement à l'hôpital ainsi que de la maîtrise des légionelles en milieu hospitalier.

Un premier déplacement a eu lieu à Sousse à l'invitation du Professeur LAMINE DHIDAH, qui était l'organisateur le 16 octobre d'une demi-journée consacrée aux infections nosocomiales et à leur prévention, dans le cadre des Journées Médicales du Centre organisées par la faculté de Médecine de Sousse. Le thème de l'antibio-prophylaxie en chirurgie a été traité par JEAN-CLAUDE LABADIE. Cette manifestation a permis un certain nombre de contacts avec les hospitalo-universitaires de Sousse.

Retour à Bizerte, le 17 octobre pour participer le 18, à la 8^e journée régionale d'hygiène hospitalière. Deux cent trente personnes environ étaient présentes à cette manifestation consacrée pour partie à la maîtrise du risque infectieux dans les soins dentaires. JEAN-CLAUDE LABADIE a présenté deux communications sur les répercussions psychologiques de l'isolement hospitalier et sur l'épidémiologie, la surveillance et la prévention des infections du site opératoire. Cette journée a permis également de nombreux contacts avec les professionnels de santé tunisiens plus ou moins en charge de la lutte contre les infections nosocomiales.

Le lundi 20 octobre, JEAN-CLAUDE LABADIE s'est rendu à nouveau à Sousse pour participer à l'enseignement d'un Master Spécialisé sur l'hygiène hospitalière et d'un Master de Biotechnologie dont l'enseignement s'est déroulé à la faculté de Pharmacie de Monastir.

Comme toujours l'accueil de nos amis tunisiens a été fort agréable. De nombreux échanges ont eu lieu avec les étudiants. Certains projettent de venir en stage dans quelques services d'hygiène hospitalière français.

Cette période a été l'occasion de débattre aussi d'un projet de congrès franco-tunisien qui pourrait à l'identique de celui d'Octobre 2002 se tenir à nouveau en octobre 2004.

La participation d'enseignants français aux différents cours réalisés en Tunisie dans le domaine de l'hygiène hospitalière est souhaitée par nos collègues tunisiens. Ils seront aussi pour certains d'entre-eux présents au congrès de la SFHH en juin 2004 à Montpellier. ■

JEAN-CLAUDE LABADIE

Nouvelles de la normalisation européenne

Vocabulaire

1- Définition de l'activité des antiseptiques-désinfectants sur les mycobactéries

L'activité germicide des antiseptiques et désinfectants sur les mycobactéries était déterminée en France sur *Mycobacterium smegmatis* selon les anciennes normes AFNOR NF T 72-150, NF T 72-151, NF 72-170 ou NF T 72-171, spectre 5.

Le CEN (Comité Européen de Normalisation), par son Comité Technique TC216, a estimé que *M. smegmatis* n'était pas une espèce représentative, car ses propriétés microbiologiques sont très différentes de celles des autres mycobactéries en cause en pathologie humaine. Les différences rédhibitoires portent principalement sur la croissance *in vitro* trop rapide, et la nature peu riche en lipides de la paroi de *M. smegmatis*, ce qui explique la trop grande sensibilité de cette souche.

Après des essais préliminaires effectués, en collaboration avec les experts de plusieurs pays européens, il est apparu que *Mycobacterium terræ* pouvait représenter *Mycobacterium tuberculosis* au point de vue de la résistance à la plupart des produits. Pour les mycobactéries

atypiques, plus résistantes en général, le choix s'est porté sur une souche de *Mycobacterium avium*.

En définitive :

- un produit sera dit **tuberculocide** s'il est actif sur *Mycobacterium terræ* ;
- un produit sera dit **mycobactéricide** s'il présente à la fois une activité sur *Mycobacterium terræ* et sur *Mycobacterium avium*.

Les projets actuels de normes sont :

- pr EN 14348 test de suspension, phase 2 étape 1, réduction 4 log en moins d'une heure,
- pr EN 14563 indice de classement T 72-246 « Essai quantitatif de surface pour activité mycobactéricide pour les instruments utilisés en médecine humaine », phase 2 étape 2, réduction 4 log en moins d'une heure

2- Définition de l'activité fongicide et levuricide des désinfectants

La norme NF EN 1275 publiée 1997 (NF T 72-202) permet la détermination de l'activité fongicide avec deux souches, *Candida albicans* et *Aspergillus niger*.

Pour de nombreuses applications l'activité sur *Candida albicans* est suffisante.

D'autre part, il est apparu au cours des cinq premières années d'application de cette norme, que les résultats obtenus sur *Aspergillus niger* étaient très irréguliers. Pour toutes ces raisons, le CEN a décidé de distinguer :

- une action dite levuricide sur la seule souche de *Candida albicans*.
- une action dite fongicide sur les deux souches *Candida albicans* et *Aspergillus niger*.

Le CEN étudie actuellement la pertinence du choix de l'*Aspergillus niger* et envisage éventuellement de remplacer ce champignon par un autre champignon filamenteux. ■

M.-L. GOETZ, J.-C. DARBORD
JUILLET 2003

Conférence de consensus Gestion pré-opératoire du risque infectieux

5 mars 2004
Institut Pasteur - Paris



INSCRIVEZ-VOUS !
(voir pages 432-433)



CONFERENCE DE CONSENSUS

GESTION PRÉ-OPÉRATOIRE DU RISQUE INFECTIEUX

5 mars 2004 - Institut Pasteur - Paris

Questions posées

1. EN PRÉ-OPÉRATOIRE, QUELS DÉPISTAGES SYSTÉMATIQUES ET QUELLES STRATÉGIES PRÉVENTIVES APPLIQUER POUR RÉDUIRE LE RISQUE INFECTIEUX ?

- 1.1: Dépistage et stratégies préventives préopératoires des infections
 - 1.1.1: Infections virales (VIH, virus des hépatites B et C, etc)
 - 1.1.2: Infections bactériennes (y compris le portage de *S. aureus* ou d'autres bactéries)
 - 1.1.3: Patients à risque ATNC (Agents Transmissibles Non Conventionnels)
- 1.2: Dépistage et stratégies préventives préopératoires des carences nutritionnelles
- 1.3: Dépistage et stratégies préventives préopératoires du terrain, des pathologies associées et des troubles de l'immunité (corticothérapie, diabète, chimiothérapie, obésité, etc.)

2. EN PRÉ-OPÉRATOIRE, QUELLES MESURES D'HYGIÈNE, DE DÉSINFECTION CUTANéo-MUQUEUSES ET DE DÉCONTAMINATION SONT EFFICACES VIS À VIS DU RISQUE INFECTIEUX ?

- 2.1: Hygiène et toilette préopératoires (y compris hygiène bucco-dentaire, douche, shampoing), Tenue du patient.
- 2.2: Préparation colique
- 2.3: Traitement des pilosités
- 2.4: Désinfection cutanée et muqueuse du site opératoire (y compris chirurgie pédiatrique, ophtalmologique et ORL)
- 2.5: Drapage du patient: choix du textile et modalités pratiques

3. EN PRÉ-OPÉRATOIRE, QUELLE ORGANISATION PRATIQUE ET QUELLE ASSURANCE-QUALITÉ METTRE EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE INFECTIEUX ?

- 3.1: Information du patient sur les risques d'infection et les moyens de prévention
- 3.2: Ordonnancement du programme opératoire (polyvalence vs. spécificité)
- 3.3: Organisation pratique de la préparation préopératoire cutanée et muqueuse
 - 3.4.1: Traçabilité
 - 3.4.2: Assurance-qualité au bloc opératoire

Sociétés partenaires

Association Française de Chirurgie (AFC)
 Association Française d'Urologie (AFU)
 Société Chirurgie Maxillo-faciale de langue française (SCM)
 Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFA)
 Société Française de Chirurgie Digestive (SFCD)
 Société Française de Chirurgie Pédiatrique (SFCEP)
 Société des Infirmières et Infirmiers en Hygiène Hospitalière de France (SEIH)
 Société Française de Neuro-Chirurgie (SFNC)

Société Française d'Ophtalmologie (SFO)
 Société Française d'ORL (SFORL)
 Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatique (SOFOT)
 Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPIPLF)
 Union Nationale des Associations des Infirmières de Bloc Opératoire Diplômées d'Etat (UNAIBODE)

Comité d'organisation

Marie-Louise GOETZ, Présidente
 Jacques FABRY, Coordonnateur
 Serge AHO, SFHH
 Amaud ALVEZ, SFCD
 Béatrix BARRY, SFORL
 Janine BENDIXAN, SFHH
 Hervé BLANCHARD, SPILF
 Marie-Françoise BLECH, SFHH
 Jean-Pierre BOSSAVY, SCV

Christine CHEMORIN, SITHF
 Patrick COLOBY, AFU
 Bruno GRANDBASTIEN, SFHH
 Jean-Pierre LEFRANC, AFC
 Francine LEGRAND, UNAIBODE
 Jean-Christophe LUCET, SFHH
 Catherine PAUGAM-BURTZ, SFAR
 Guillaume PODEVIN, SFCP
 Christian RABAUD, SPILF

Jury

Président

Jean-Pierre MICHARD, AFU

Membres

Michèle AGGOUNE, SFHH
 Jean-Pierre AUFFRAY, SFAR
 Raoul BARON, SFHH
 Elisabeth BOUVET, SPILF
 Jean-Philippe CAMUZAC, SFCP
 Gisèle CHIFFOLEAU, usager
 Philippe CUQ, SCV
 Michel DJINDJIAN, SFNC
 Catherine DUMARTIN, SFHH
 Adette HAEDENS, usager
 Joseph HAJJAR, SFHH
 Christian MEYER, AFC
 Philippe PORIGU, SOFCOT
 Claude TASSEL, UNAIBODE

Experts

Serge ALFANDARI, SPILF
 Pascal ASTAGNEAU, SFHH
 Bruno BACHY, SFCP
 Jean-Claude BASTE, SCV
 Chantal BAUDIN, SFHH
 Maryse BOILON, UNAIBODE
 Isabelle COCHEREAU, SFO
 Yves DROZ-BARTHOLET, UNAIBODE
 Francine LEGRAND, UNAIBODE
 Jean-Jacques LEHOT, SFAR
 Benoist LEJEUNE, SFHH
 Alain LORTAT-JACOB, SOFCOT
 Anne LORY, UNAIBODE
 Jean-Christophe LUCET, SFHH
 Philippe MONTRAVERS, SFAR
 Pierre PARNEIX, SFHH
 Marie-Pierre PORRI, UNAIBODE
 Karim SLIM, SFCD
 Michel WIESEL, SFHH
 Jean-Fabien ZAZZO, SFAR
 Annelie ZILBER, UNAIBODE

Groupe Bibliographique

Pilotes : Serge AHO & Bruno GRANDBASTIEN
 Karine ASTRUC, SFHH
 Amar DEELCHAND, SCV
 Dimitri GANGLOFF, SCV
 Christophe GAUTIER, SFHH
 Olivier KUNTBURGER
 Agnès LASHERAS, SFHH
 Yann NEUZILLET, AFU
 Cyrille de VAUMAS, SFAR

Inscriptions

Le bulletin d'inscription sera diffusé
 dans la 2^e annonce envoyée en janvier 2004.

Tarif d'inscription : 145 € TTC

Tarif étudiant, interne, chef de clinique* : 95 € TTC

(*sur présentation de la carte d'étudiant
 ou d'une attestation du chef de service)

N° Convention Formation : 53290727529

Pour toute information, merci de contacter :
 EUROPA ORGANISATION

tél. : 05 34 45 26 45 - fax : 05 34 45 26 46

E-mail : europa@europa-organisation.com
 (en mentionnant le nom du congrès)



CONFERENCE DE CONSENSUS « GESTION PRE-OPERATOIRE DU RISQUE INFECTIEUX » Institut Pasteur, Paris, le 5 mars 2004

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner dûment complété avant le 20 février 2004 à :

EUROPA ORGANISATION

5 rue Saint Pantaléon - BP 844 - 31015 Toulouse cedex 06 - France

Tel : 05 34 45 26 45 - Fax : 05 34 45 26 46 / 47

☐ Madame

☐ Mademoiselle

☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax :

Email :

1. INSCRIPTION

☐ TARIF 145 euros TTC

☐ TARIF ETUDIANT, INTERNE, CHEF DE CLINIQUE 95 euros TTC

Sur présentation de la carte d'étudiant ou d'une attestation du Chef de service

TOTAL

..... euros

FORMATION CONTINUE (N° de Formation Continue : 33290521529)

☐ Prise en charge de l'inscription par Convention de Formation

RF Merci de joindre à ce bulletin une attestation de prise en charge faisant apparaître clairement le nom et les coordonnées de l'organisme signataire de la Convention. Une convention de Formation lui sera directement adressée.

Nota : votre inscription ne pourra être prise en compte sans ce document.

TRANSPORT

Je souhaite recevoir un ticket de réduction SNCF

☐ oui

☐ non

(Pour les réductions sur transport aérien, se reporter au programme)

CONDITIONS D'ANNULATION

• Annulation avant le 5 février 2004

Remboursement complet.

• Annulation entre le 5 février et le 20 février 2004

Remboursement de 50% du montant de l'inscription.

• Annulation après le 20 février 2004

Pasé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Les annulations doivent nous parvenir par écrit.

RÈGLEMENT (Doit être ret de tout frais bancaires)

☐ par chèque à l'ordre de « Europa Organisation / CONSENSUS SFHH 2004 » à renvoyer avec le bulletin d'inscription (le nom et l'adresse du participant doivent être indiqués sur le chèque s'il n'est pas l'émetteur)

☐ par carte de crédit

Je soussigné(e) (nom du propriétaire de la carte)..... autorise Europa Organisation à débiter la somme de euros sur ma carte de crédit :

☐ Visa

☐ Diners

☐ Europcard / Mastercard

N°

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date d'expiration

--	--	--	--

Merci de noter les 3 derniers chiffres du cryptogramme au verso de votre carte :

--	--	--

Signature du titulaire de la carte de crédit :

Signé à..... le..... signature

Veuillez dater et signer ce bulletin, même si vous ne payez pas par carte de crédit.
N'oubliez pas de garder une copie de ce document.

ANNULATION : Toute annulation doit être envoyée à Europa Organisation par fax ou courrier.

Les comités

♦ Comité scientifique

J. Hajjar, SFHH, Valence, Président

M. Aggoun, SFHH, Paris
 L.S. Aho, SFHH, Dijon
 G. Antoniotti, SFHH, Aix-les-Bains
 B. Lejeune, SFHH, Brest
 F. Tissot-Guerroz, SFHH, Lyon
 X. Verdell, SFHH, Toulouse
 J. Blanco, Montpellier
 C. Brun-Buisson, SRLF, Créteil
 M.C. Carpentier, GRDHHS, Marseille
 M. Cazaban, Nîmes
 C. Jeandel, Montpellier
 O. Jonquet, Montpellier
 C. Miquel, Perpignan
 S. Parer, Montpellier
 J. Petit, ANAES, Paris
 F. Puisieux, SFGG, Lille
 F. Raschilas, SFGG, Montpellier

M. Rothan-Tondeur, ORIG, Ivry-sur-Seine

P. Van de Perre, Montpellier
 B. de Wazières, Nîmes
 C. Auboyer, SFAR, Saint-Etienne
 C. Chemorin, SIIHHF, Lyon
 A. Ussello, SFISI, Paris

♦ Comité d'organisation

R. Baron, SFHH, Brest
 J. Blanco, Montpellier
 M. Cazaban, Nîmes
 J.C. Cêtre, SFHH, Lyon
 M.L. Goetz, SFHH, Strasbourg
 O. Jonquet, Montpellier
 J.C. Labadie, SFHH, Bordeaux
 S. Parer, Montpellier
 P. Van de Perre, Montpellier
 B. de Wazières, Nîmes
 D. Zaro-Goni, SFHH, Bordeaux

Sociétés partenaires

SRLF (Société de Réanimation de Langue Française)
SFISI (Société Française des Infirmières de Soins Intensifs)
SFGG (Société Française de Gériatrie et Gériatologie)
ORIG (Observatoire du Risque Infectieux en Gériatrie)
ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé)
SIIHHF (Société des Infirmier(e)s en Hygiène Hospitalière Française)
SIPI (Soins Infirmiers Prévention Infection)
CEFH (Centre d'Étude et de Formation Hospitalière)
SFAR (Société Française d'Anesthésie-Réanimation)
Associations régionales d'IADE : en cours



Renseignements
et inscriptions

Europa Organisation

5, rue Saint-Pantalon
 BP 844
 31015 Toulouse cedex 9
 France
 Tél. : 05 34 45 26 45
 Fax : 05 34 45 26 46 (ou 47)
 e-mail :
europe@europe-organisation.com



www.sfnh.net

XIV^e Congrès National de la Société Française d'Hygiène Hospitalière

Montpellier, Le Corum, les 10 et 11 juin 2004



www.sfhh.net

15^{es} journées
d'étude
et de formation
en hygiène
hospitalière

D E U X I È M E A N N O N C E

Programme préliminaire

► JEUDI 10 JUIN 2004

8 h 30 - 9 h 00 Accueil des participants par les personnalités

9 h 00 - 10 h 15

Séance plénière n° 1: REANIMATION ET ANESTHÉSIE

9 h 00 - 9 h 30

L'infection nosocomiale comme indicateur de la qualité des soins en réanimation.
A. Durocher, Lille

9 h 30 - 10 h 00

Elaborer et évaluer des recommandations de prévention du risque infectieux.
A. Lepape, Lyon

10 h 00 - 10 h 15

Discussion

10 h 15 - 10 h 45

Pause - Visite de l'exposition

10 h 45 - 11 h 15

Session posters

11 h 15 - 12 h 45

Sessions en parallèle

- Session de communications libres n° 1
- Atelier n° 1
Traitement des dispositifs médicaux en anesthésie et réanimation
- Atelier n° 2
Antiseptiques en pratique

13 h 00 - 14 h 00

Symposiums

Des symposiums seront organisés avec le concours de partenaires industriels

14 h 00 - 14 h 30 Visite de l'exposition

14 h 30 - 15 h 45

Séance plénière n° 2 : **REANIMATION ET ANESTHÉSIE**

14 h 30 - 15 h 00 Représentation de l'infection nosocomiale et observance des recommandations chez les professionnels de santé : une approche psychosociologique.
B. Quintard, Bordeaux

15 h 00 - 15 h 30 Risques infectieux en anesthésie : gestion et responsabilité.
F. Govin, Marseille

15 h 30 - 15 h 45 Discussion

15 h 45 - 16 h 15 Pause - Visite de l'exposition

16 h 15 - 17 h 45 Sessions en parallèle

- Session de communications libres n° 2
- Atelier n° 3
Bionettoyage dans les établissements de santé.
- Atelier n° 4
Investigation de cas d'infections nosocomiales.

Appel à communication

Un large appel à communication est lancé. Les propositions de communications sont à renvoyer avant le 15 février 2004 à Europa Organisation, selon le modèle annexé. Les auteurs des conférences orales et posters recevront toutes les directives dans le courant du mois d'avril 2004. Ces sujets seront traités en présentations orales ou posters.

Programme préliminaire

► VENDREDI 11 JUIN 2004

9 h 00 - 10 h 15

Séance plénière n° 3 : GERIATRIE

9 h 00 - 9 h 30

L'infection nosocomiale existe-t-elle dans les structures d'hébergement pour personnes âgées ?
B. de Wazières, Nîmes

9 h 30 - 10 h 00

La prévention du risque infectieux en gériatrie.
M. Rothan-Tondeur, Ivry

10 h 00 - 10 h 15

Discussion

10 h 15 - 10 h 45

Pause - Visite de l'exposition

10 h 45 - 11 h 15

Session posters

11 h 15 - 12 h 45

Sessions en parallèle

- Session de communications libres n° 3

- Atelier n° 5
Prévention des escames

- Atelier n° 6
Conduite à tenir devant une épidémie de gale

13 h 00 - 14 h 00

Symposiums

Des symposiums seront organisés avec le concours de partenaires industriels.

14 h 00 - 14 h 30 Visite de l'exposition

14 h 30 - 16 h 30

Séance plénière n° 4 : ACCREDITATION

14 h 30 - 15 h 00 Référentiels concernés par la surveillance et la prévention du risque infectieux : attente des experts visiteurs et perspectives d'évolution.
C. Lachenaye-Llanas, Paris

15 h 00 - 16 h 30 Table ronde sur la prévention du risque infectieux et accréditation.
Un expert-visiteur, un représentant d'établissement public et un d'établissement privé accrédités, des usagers, des tutelles, un hygiéniste.

16 h 30 - 16 h 45 Recommandations Groupe AIR - SFHH

16 h 45 - 17 h 15 Remise des Prix SFHH

- Prix de thèse ou mémoire
- Prix Poster

17 h 15 Clôture du Congrès

Prix de la SFHH

La SFHH remettra un prix du meilleur poster, ainsi qu'un prix récompensant les meilleurs travaux réalisés dans le cadre de thèse ou de diplôme universitaire de 3^e cycle en hygiène hospitalière. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de la SFHH : www.sfhh.net

Informations générales

► Dates

10 et 11 juin 2004

► Lieu

Le Corum - Esplanade Charles-de-Gaulle - 34000 Montpellier

► Langue du congrès

Français

► Formation continue

La participation au congrès peut se faire dans le cadre de la formation continue. Une convention de formation pourra être obtenue sur simple demande auprès d'Europa Organisation.

N° de formation : 53290727529

► Droits d'inscription

L'inscription donne droit :

- à l'accès aux conférences et à l'exposition,
 - au programme des conférences et au Livre des Résumés du congrès.
- Les montants des droits d'inscription sont de :
- 300 € TTC pour les membres de la SFHH ou des sociétés partenaires à jour de leur cotisation 2004 (sur justificatif),
 - 350 € TTC pour les non-membres.

► Conditions de paiement

Les inscriptions doivent être réglées :

- par chèque à l'ordre de « Europa Organisation/SFHH 2004 » et être libellés en euros exclusivement,
- par carte de crédit, Visa, American Express ou Diner's,
- pour toute demande de virement, nous vous demandons de bien vouloir contacter le secrétariat du Comité d'Organisation.

► Conditions générales de vente

Le règlement spécifique s'appliquant aux Conventions de Formation peut s'obtenir sur simple demande auprès d'Europa Organisation ;

Les prix sont calculés sur la base des taxes et taux de TVA en vigueur. Toute annulation devra parvenir à Europa Organisation par écrit, le cachet de la poste ou la date de réception du fax faisant foi :

- **Annulation avant le 5 mai 2004**

Remboursement complet.

- **Annulation entre le 6 mai et le 25 mai 2004**

Remboursement de 50 % du montant de l'inscription.

- **Annulation après le 25 mai 2004**

Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

➤ Hébergement

Un certain nombre de chambres ont été réservées dans des hôtels 2*, 3* et 4* à proximité du Corum.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réservation.

Date limite d'envoi : le 1^{er} mai 2004

➤ Déjeuners

Le congrès vous propose une restauration sur place au tarif de 20,00€ TTC.
Réservation sur le bulletin d'inscription.

➤ Transports

Vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels sur Air France ou la SNCF

• Air France :

 AGREMENT METROPOLE AIR FRANCE - AXZE SE 34073
Validité : 08/06/2004 - 13/06/2004

Jusqu'à 50 % de réduction (soumis à conditions) pour vous rendre à la manifestation.

Réservation du billet électronique ou envoi du billet à domicile en France 0 820 820 820 (0,12 €/min) ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

HOMOLOGATION RESEAU METROPOLE AIR FRANCE AXZE SE 32314

Validité : minimum deux jours avant et après la manifestation.

Ce document est valable pour l'émission des billets nécessaires au déplacement de tous vos collaborateurs devant se rendre à la manifestation.

Fret Air France 0 802 057 057* ou MINITEL 3614 AFCARGO*
(communication tarifiée)

Liste des agences et centres de réservation Air France sur Internet :
<http://www.airfrance.com>

• SNCF :

Un coupon de réduction vous sera envoyé sur simple demande. Voir bulletin d'inscription.

➤ Exposition

Une exposition de matériels et produits se tiendra au Corum les 10 et 11 juin 2004. Un dossier de partenariat peut être retiré auprès d'Europa Organisation.

Note aux membres de la SFHH

Chers adhérents,

Avec la fin de l'année calendaire, il est habituel de penser au renouvellement de votre adhésion à notre société, dont, j'espère, vous appréciez les efforts pour faire progresser ensemble notre discipline. Vous constaterez que le prix de la cotisation à la SFHH pour 2004 reste inchangé à 15 euros, notre souhait étant de permettre au plus grand nombre d'adhérer à la société et de pouvoir ainsi participer à cette action collective.

L'adhésion, outre la possibilité de participer aux travaux de la SFHH, permet de bénéficier :

- d'un tarif préférentiel pour l'inscription au congrès annuel,
- d'une réduction de 30 % sur le tarif individuel d'abonnement à la revue HygièneS, qui sera appliquée par la société HEALTH & Co, editrice de cette revue, sur présentation du justificatif qui vous sera envoyé par notre dévoué Trésorier, le Dr. RAOUL BARON, après réception de votre règlement d'adhésion.

La Société HEALTH & Co vous sollicitera directement pour la prise ou le renouvellement d'abonnement de la revue HygièneS.

Cette nouvelle modalité d'abonnement a été décidée par le Conseil d'Administration de la SFHH à la demande de la Société HEALTH & Co pour un certain nombre de raisons administratives. Elle ne modifie pas la collaboration de la SFHH avec HygièneS qui reste bien sûr la revue officielle de notre société.

Avec nos sentiments dévoués,

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Président
Pr PH. HARTEMANN



Pour joindre
la SFHH

02 98 43 54 25
de 9 heures
à 19 heures
du lundi
au vendredi

Bulletin d'inscription 2004 à la Société Française d'Hygiène Hospitalière

Je soussigné(e) : Mme, M., Mlle, Dr, Pr

Nom*

Prénom*

Qualité/Fonction*

Adresse professionnelle*

Téléphone Fax

E. mail

*Renseignements obligatoires

désire adhérer à la **Société Française d'Hygiène Hospitalière** pour l'année 2004
Cotisation 2004 (HT 12,55 €, TVA 19,6 %) **15 € TTC**

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la **Société Française d'Hygiène Hospitalière**
et de l'adresser avec la présente fiche au : **Docteur R. Baron - Trésorier de la SFHH**
13, rue Kerjean Vras - 29200 Brest

Les membres de la SFHH bénéficient*

- d'un tarif préférentiel pour l'inscription au congrès annuel de la société (300 € au lieu de 350 €).
Corum-Montpellier - 10 & 11 juin 2004
- d'une réduction de 30 % sur le tarif individuel d'abonnement à la revue HygièneS

*sur présentation d'un justificatif

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 (art. 27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, votre adresse peut être communiquée à des tiers.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case : ☐